

Millésime : 2020 - Feuillet n° \_\_\_\_\_

DEPARTEMENT DE LA  
SEINE MARITIMEEXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

## SEANCE DU JEUDI 17 DECEMBRE 2020

Délibération n° **DEL2020\_12\_2-14**Intitulé : **RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DU CENTRE AQUATIQUE***Administration générale - Commande publique - Délégations de services publics*

\*

L'an deux mille vingt, le dix sept décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle du Vieux Moulin à Yvetot, sous la Présidence de Monsieur Gerard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 11 décembre 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 11 décembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 46      Présents : 38      Représentés : 4

**Présents :**

Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Sylvain GARAND, Monsieur Didier TERRIER, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Dominique MACE, Monsieur Claude BELLIN, Madame Francoise DENIAU, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Jean Louis LUC, Monsieur Eric CARPENTIER, Madame Celine DAMBRY, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Gerard LEGAY, Madame Regine HAUZAY, Monsieur Alain LOPEZ, Monsieur Pascal LEBORGNE, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michael DODELIN, Monsieur Jean Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BOS, Monsieur Gilles COTTEY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herleane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Madame Lorena TUNA, Monsieur Florian LEMAIRE, Monsieur Arnaud MOUILLARD, Madame Denise HEUDRON, Madame Charlotte MASSET, Monsieur Thierry SOUDAIS, Madame Dominique TALADUN, Monsieur Laurent BENARD, Madame Catherine DUCHESNE

**Absents :**

Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Raphael DIRAND, Madame Marie Claude HERANVAL, Monsieur Jean Francois LE PERF

**Absents représentés :**

Madame Stephanie ETIENNE donne pouvoir à Monsieur Didier TERRIER, Monsieur Vincent LEMETTAIS donne pouvoir à Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Mario DEMAZIERES donne pouvoir à Madame Odile DECHAMPS, Madame Yvette DUBOC donne pouvoir à Monsieur Francis ALABERT

**Administration:**

Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, Monsieur Romain LEFEBVRE, Monsieur Mick LEROY, Monsieur Sébastien DUARTE

Monsieur Alain LOPEZ est nommé secrétaire de séance.

\*

*Madame Francoise DENIAU soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :*

En application de l'article L. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, le délégataire produit chaque année à l'autorité déléguante un rapport d'activités.

Il appartient ensuite à l'autorité déléguante de prendre acte de ce rapport.

Le rapport d'activités 2019 du centre aquatique peut ainsi être résumé :

**1.1 La fréquentation**

<b>SCOLAIRES</b>							
Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	<b>2019</b>
Nombre d'entrées	27888	29017	30105	31366	34922	33002	<b>18598</b>

<b>ASSOCIATIONS</b>							
Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	<b>2019</b>
Nombre d'entrées	12185	11278	12020	11664	12240	12424	<b>6903</b>

<b>PUBLIC (entrées piscines)</b>							
Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	<b>2019</b>

Millésime : 2020 - Feuillet n° \_\_\_\_\_

Nombre d'entrées	97448	100995	88918	89164	87085	82361	<b>61282</b>
------------------	-------	--------	-------	-------	-------	-------	--------------

<b>ACTIVITES</b>							
Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	<b>2019</b>
Nombre d'entrées	17215	18964	21647	21044	22289	23027	<b>14203</b>

<b>REMISE EN FORME</b>							
Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	<b>2019</b>
Nombre d'entrées	22917	26730	25077	23515	21063	15975	<b>9078</b>

<b>GROUPES</b>							
Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	<b>2019</b>
Nombre d'entrées	2424	2951	2592	2936	3322	3050	<b>2952</b>

La fréquentation totale pour 2019 s'élève à 113 016 personnes contre 169 839 en 2018. La baisse de la fréquentation est nécessairement corrélée à la fermeture du site fin août 2019 pour engager les travaux de réfection partielle du site.

### **1.2. Fermetures**

Le centre aquatique a été fermé le 31 août pour engager les travaux de réfection partielle.

### **1.3. Politique tarifaire**

Les tarifs n'ont pas été augmentés au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

### **1.4. Qualité de service et communication**

Depuis 2017, le centre aquatique est labellisé ISO 9001 sur l'accueil (obligation contractuelle). Les usagers ont accès sur le site internet du centre aquatique à un questionnaire de satisfaction qui permet au déléguétaire d'apporter des actions correctives si nécessaires.

En 2019, 20 354 visiteurs (contre 26 895 visiteurs en 2018) se sont rendus sur le site internet du centre aquatique. Le fréquentation du site internet est en forte baisse. Cela s'explique encore une fois par la fermeture liée aux travaux.

La page Facebook du centre aquatique comptabilise 1 969 abonnés (contre 1 750 en 2018). La note générale de satisfaction est de 3,8/5 (au 15/02/2019) sur Facebook et de 3,9/5 sur Google (identique à 2018).

### **1.5. Animations**

Plusieurs animations sont proposées toute l'année (soirées « zen », halloween, pâques, anim'été...).

### **1.6. Bilan financier**

	2019	2018	Prévisionnel 2019
Recettes piscines	435 316,22 €	593 219,32 €	322 534,00 €
Recettes formes	98 987,96 €	160 902,12 €	271 942,00 €
Compensation	459 051,30 €	324 501,64 €	309 360,00 €
Produits divers	- 15 062,95 €	31 782,91 €	-
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>978 292,53 €</b>	<b>1 110 405,99 €</b>	<b>1 240 120,00 €</b>
Fluides	145 134,00 €	167 654,55	227 201,00 €
Achats	21 817,10 €	36 222,77	46 318,00 €
Services extérieurs	158 717,04 €	151 784,14	181 254,00 €
Autres services extérieurs	82 141,04 €	96 436,09	66 536,00 €
Impôts et taxes	31 272,60 €	41 247,00	46 672,00 €
Charges de personnel	419 409,61 €	518 849,58	604 786,00 €
Charges diverses	32 031,26 €	31 458,64	10 253,00 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>890 522,76 €</b>	<b>1 043 652,77</b>	<b>1 183 020,00 €</b>
PROFIT	92 230,23 €	10 243,79	142 999,99 €

Plusieurs lignes de dépenses sont en augmentation :

- visites obligatoires : les obligations en matière de visite obligatoire sont de plus en plus importantes notamment en ce qui concerne le traitement de l'air, les analyses de risques chimiques et électriques. Ces nouvelles obligations représentent un coût supplémentaire de 7 400 € ;
- maintenance : l'entretien des espaces verts été initialement valorisé en entretien réparation. Il est désormais imputé sur la ligne maintenance. Cela représente un coût de 12 450 € par an.

Au titre de l'avenant n° 6 relatifs à l'indemnisation du délégataire pour fermeture liée aux travaux de réfection, Yvetot Normandie a versé au délégataire 133 195,44 € pour les mois de septembre à décembre 2019. L'avenant prévoyait que le délégataire reverserait à Yvetot Normandie les indemnités de chômage partiel perçues ainsi que les provisions pour fluides qui n'auraient pas été dépensées. Le remboursement s'élève à 75 868,59 € pour les mois de septembre à décembre 2019.

Millésime : 2020 - Feuillet n° \_\_\_\_\_

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
<b>Indemnité versée à Vert Marine</b>	49 925,59 €	35 766,59 €	25 963,05 €	21 540,21 €	133 195,44 €
<b>Total</b>	<b>49 925,59 €</b>	<b>35 766,59 €</b>	<b>25 963,05 €</b>	<b>21 540,21 €</b>	<b>133 195,44 €</b>
<b>Fluides à reverser</b>	3 371,42 €	4 251,78 €	5 859,01 €	6 391,37 €	19 873,58 €
<b>Chômage partiel à reverser</b>	13 738,65 €	13 738,65 €	13 738,65 €	13 738,65 €	54 954,61 €
<b>Remboursement formation</b>	260,1	260,1	260,1	260,1	1 040,40 €
<b>Total</b>	<b>17 370,17 €</b>	<b>18 250,53 €</b>	<b>19 857,76 €</b>	<b>20 390,12 €</b>	<b>75 868,59 €</b>
<b>Coût net pour la collectivité</b>	<b>32 555,42 €</b>	<b>17 516,06 €</b>	<b>6 105,29 €</b>	<b>1 150,09 €</b>	<b>57 326,85 €</b>

### **1.7. Intéressement**

Au titre de l'article 42.2 de la convention de DSP, la collectivité perçoit un intéressement égal à 50 % de l'écart entre le résultat brut prévisionnel et le résultat brut réel.

Ainsi, l'écart entre le résultat brut prévisionnel et le résultat brut réel s'élève à 30 669,77 €, la part revenant à la collectivité est de 15 334,88 €.

### **1.8. Perspective 2020**

Les objectifs du délégataire pour 2020 sont les suivants :

- Une remise en route du site après la période de fermeture dû au chantier pour réfection de plusieurs parties du site. Réussir à retrouver la clientèle fidèle mais aussi retrouver une part d'abonnés et d'usagers qui ont trouvé d'autres lieux de pratique d'activités sportives ou loisirs.
- Maintenir la satisfaction des usagers de l'établissement dans le cadre du contrat
- Reprendre rapidement un rythme après la réouverture
- Continuer de maintenir une attractivité du site, en s'aidant des améliorations du chantier de réfection
- Soutenir et épauler la collectivité dans la démarche de réfection de l'établissement et des chantiers ou projets d'améliorations annexes
- Continuer à être partie prenante du tissu social de la région d'Yvetot de par l'accueil des scolaires, des clubs, des associations, des établissements spécialisés ainsi que des groupes et centres de loisirs
- Apporter une touche de modernité aux halls d'accueil avec de la peinture sur plusieurs murs, le changement des tapis du sas, ainsi que des machines à café et confiserie.

\* \*

**Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé**

vu le Code général des collectivités territoriales,

considérant le rapport présenté,  
considérant que le projet  
A reçu un avis favorable en Bureau du 08/12/2020

Article unique – De prendre acte du rapport d'activités 2019 du centre aquatique.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, prend acte de la délibération.**

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,  
Monsieur le Président, Gerard CHARASSIER

